

## Séance du 27 Octobre 1932.

Le 27 Octobre, à vingt-une heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Lassus, Maire,

Étaient présents: M. M. Marnégo, Airabent, Savrien, Blanchard, Bondoumet, Lychenne, Dosque, Beyret, Ladère, Azum, Suberbielle, Maupomé.

Absents: M. M. Bouché, Clavier, Coumet, Dor, Dorbessan, Rouquairol.

Budget Primitif 1933.  
adopté par le Conseil Municipal

Recettes Ordinaires

1	Attributions sur les patentes	1900.
2	" sur l'Impôt des Chevaux et voitures	15.
3	" provenant du fonds commun des boîtiers	22000
4	" sur le chiffre d'affaires (décime)	12000
5	Cinq centimes sur les contributions foncière et personnelle mobilière	1100
7	centimes p <sup>r</sup> l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables	5300
8	centimes pour l'assistance médicale gratuite	6000
11	centimes pour secours aux familles nombreuses	500
12	centimes pour secours aux femmes en couches	500
13	Cinq centimes pour les chemins vicinaux de toutes catégories	2300
14	centimes spéciaux pour les chemins vicinaux ordinaires	1400
16	Taxe vicinale en argent et en nature	32718
20	Taxe sur les chiens	1700
29	Droits de place dans les halles, marchés et abattoirs	105000
33	Redevance passivelle rue du Parc	300
34	Redevance des conducteurs électriques	14
39	Rentes sur l'Etat	131
41	Intérêts des fonds placés au Trésor	150
43	Location des propriétés communales	600
48	Produits des concessions	1000
50	Service extérieur des pompes funèbres	100
53	Concessions d'eau	21000
58	Droits revenant à la Commune en matière de permis de chasse	2400
59	Part de la Commune sur les fonds disponibles du Budget du Cultes	300
61	Subvention du N. de B. p <sup>r</sup> l'assistance médicale gratuite	1000
62	" " " " " " aux vieillards	"
63	" " au Cours Commercial	3000
64	Part sur fonds communaux Carter d'étrangers	400
65	Subvention électrification rurale	7920
Total des recettes ordinaires		<u>230748</u>

## Recettes Extraordinaires

67	15.64 centimes p <sup>r</sup> remboursement de l'emprunt de 135000 fr.	7571.84
68	7.82 " " " " " " 50000	3786.12
69	45.49 " " " " " " 200000	22022.20
70	17.24 " " " " " " 100000	8343.20
71	13.07 " " " " " " 100000	6324.04
72	4.90 " " " " " " 37500	2371.50
73	3.74 " " " " " " 28600	1808.68
74	5.06 " " " " " " 37800	2445.90
		<u>54673.46</u>

# Récapitulation des Recettes

17

Recettes ordinaires	230748	}	285421.46
Recettes extraordinaires	54673.46		

## Dépenses Ordinaires

1 Traitement du Secrétaire et des Employés de la Mairie	15500
2 Frais de Bureau de la Mairie	500
3 Imprimés à la charge des communes	500
4 Conservation des Archives	250
5 Frais des Registres de l'Etat-Civil	260
9 Frais de Confection des rôles	300
11 Traitement du Receveur Municipal	38320
13 " du Garde-champêtre	4144.
17 Timbre des comptes et registres de comptabilité	350.
20 Salaire du fontainier	5220.
21 Abonnement à diverses publications administratives	300.
22 Salaire du Tambour-afficheur	5220.
23 Salaire du préposé à l'entretien des palans de l'abattoir	"
24 Indemnité du fossoyeur	2500.
25 " au carillonneur	500.
26 " aux Médecins de l'Etat-Civil	600.
27 " pour charges de famille	1000.
28 Salaire de l'Agent auxiliaire	1300.
31 Contributions sur les biens et revenus communaux	3700.
32 Redevances pour conducteurs et canalisations	20.
33 " pour prise d'eau à la poste	410.
34 Entretien des bâtiments communaux	1500.
37 Assurance " " " contre l'Incendie	2700.
38 Entretien et remontage de l'horloge	400.
40 Abonnement au téléphone et provision	500.
41 Indemnité pour distribution de télégrammes	450.
42 " p <sup>r</sup> service p <sup>r</sup> télégr. le lundi de 12 à 14 H.	600.
43 Redevance éclairage avenue de la Gare	325.
44 Contingent de la commune p <sup>r</sup> les enfants assistés	4000.
45 " " " p <sup>r</sup> les aliénés	3000.
46 Dépenses d'assistance médicale gratuite	7000.
47 " " aux Vieillards, Infirmes et Incapables	5300.
49 Contingent de la Commune p <sup>r</sup> les familles nombreuses	500
50 " " " p <sup>r</sup> les femmes en couches	500

51. Contingent dans les Dépenses de protection de la Santé publique	600
52. Inspection Sanitaire descuries et des animaux auvernés aux foires et marchés	7000
58. Secours aux Indigents	500
58. Primes à la natalité	300
65. Ind <sup>te</sup> de logement aux Instituteurs et Institutrices	1350
66. Chauffage, éclairage et balayage des Classes	4472
70. Salaire de la femme de service (Ecole maternelle)	2544
71. Cours Commercial	9000
73. Subvention à la Caisse des Ecoles	500
75. Cours d'adultes (Ind <sup>te</sup> à l'Instituteur)	400
76. Indemnité de surveillance aux Instituteurs	3900
77. Subvention à l'Union sportive	1000
78. " aux Cadets du Concuinages	1000
79. " à la Musique	3000
80. " à la Fête de Secours Mutuels	1000
83. Entretien des rns, quais et places publiques	2000
84. Eclairage " " " "	16500
86. Salaire des cantonniers de la voirie urbaine	14600
87. Force motrice	5000
88. Installation du réseau électrique rural	22000
90. Entretien des chemins vicinaux ordinaires	34925
93. Frais généraux (rôles, timbres, etc...)	250
94. Contingents affectés aux chemins de grande comm <sup>ce</sup> et d'intérêt commun	1287
99. Entretien des chemins ruraux reconnus	2000
101. Fête nationale du 14 juillet et fêtes publiques	4000
103. Abonn <sup>t</sup> à la S <sup>te</sup> des Auteurs et Compositeurs de musique	60
104. Subvention à l'Office des Pupiles de la Nation	100
105. " au Comité des Fêtes	4000
106. Cotisation à l'Association des Maires de France	25
108. Travaux et achats divers	10000
109. Sapeurs-pompiers	3000
110. Frais d'achat d'immeubles Brouzet et Boé et intérêts dus aux vendeurs du jour de l'acte au jour du paiement (un mois)	4000
112. Dépenses imprévues	702.70
Total des dépenses ordinaires	<u>230748</u>

## Dépenses Extraordinaires

113	23 <sup>e</sup> annuité de l'Emprunt de 135000 p <sup>o</sup> Ecoles et Places	7571.84
114	12 <sup>e</sup> " " " 50000 p <sup>o</sup> voirie et achat d'une pompe	3786.12
115	9 <sup>e</sup> " " " 200000 p <sup>o</sup> Boulevard	22022.20
116	" " " 100000 " et cimetière	8343.20

117	2 <sup>e</sup>	Annuité de l'emprunt de 100000 fr. p <sup>r</sup> réparations au clocher	6124.04
118	2 <sup>e</sup>	" " 37500 fr. p <sup>r</sup> agrandiss <sup>t</sup> de l'École	2371.50
119	2 <sup>e</sup>	" " 28600 fr. p <sup>r</sup> clocher	1808.66
120	1 <sup>e</sup>	" " 37800 fr. p <sup>r</sup> matériel incendie	2445.90
Total des dépenses extraordinaires			54673.46

### Récapitulation des Dépenses.

Dépenses ordinaires	230748	}	285421.46
Dépenses extraordinaires	54673.46		

Budget du Bureau de Bienfaisance

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du Budget du Bureau de Bienfaisance.  
 Le Conseil après en avoir pris connaissance l'approuve et l'arrête à :  
 En toutes dépenses à 12.651.-  
 En toutes recettes à 12.651.-

Délégués au Cours Commercial

Le Conseil estime que le budget très limité de la Ville ne lui permet pas de prendre en considération diverses demandes de subventions pour des fêtes et des concours.

Le Conseil Municipal décide de nommer pour le Cours Commercial les Délégués suivants :

conseillers municipaux	{	M. M. Maréchal
		Maupomé
		Brudoumet
délégués ouvriers	{	M. M. Tujó Lion
		Azoum Lypin
		Moré Gustave

Autorisation à M<sup>r</sup> Castan

Le Conseil Municipal autorise M. Castan d'installer des tables avec ombrelles à la devanture de son établissement ; cette autorisation étant donnée à titre précaire comme dans tous les cas analogues.

Lettre au sujet de la décentralisation des Places du Marché

Monsieur le Maire communique au Conseil une lettre signée de quelques commerçants de la Ville et de plusieurs marchands forains se plaignant de la décentralisation des places du Marché.

Le Placier étant aussi intéressé dans cette affaire le Conseil décide de se mettre en relations avec lui et de solutionner ultérieurement cette affaire.

Immeuble Cazassus

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M<sup>r</sup> Cazassus dans laquelle ce dernier lui déclare qu'il vendrait son immeuble

du Boulevard Bertrand de Sassis pour la somme de 85000 francs. Huit mois s'étant écoulés depuis les derniers pourparlers et la dernière lettre de M. Cazassus ; d'autre part la situation ne se présentant peut être pas de la même façon quant aux prétentions du vendeur, Monsieur le Maire demande à la Commission des Travaux de se réunir à nouveau et de présenter un rapport qui permettra de reprendre la discussion de cette affaire.

Affaire Audion-Descaillans

Suit une lettre de M. Laval, Ingénieur, où ce dernier donne à Monsieur le Maire tous les détails sur l'affaire Audion-Descaillans, qui aura son épilogue devant les Tribunaux.

Statut et règlement de retraite pour le personnel "Electricité et gaz des Pyrénées"

Monsieur le Maire, après avoir donné lecture au Conseil Municipal d'un avenant à l'acte de concession de la distribution du gaz établi en exécution de la loi du 28 juillet 1928, avenant ayant pour objet de doter le personnel de la Société "Electricité et gaz des Pyrénées", d'un statut et d'un règlement de retraite, demande au Conseil de donner son avis et, le cas échéant, d'approuver cet avenant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du statut et du règlement de retraite précités et autorise Monsieur le Maire à signer le dit avenant.

La séance publique est levée.  
Le Conseil Municipal, réuni en

comité secret, admet au bénéfice

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| de l'Assistance Médicale       | } Geneviève Flours<br>Marie Souborniac   |
| de l'Assistance aux Vieillards |  |
|                                | } Garros veuve Zoulouse<br>Annette Dulac |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*E. Chouan*  
*L. Buiabre*  
*L. Buiabre*  
*M. C. P. Buiabre*  
*M. C. P. Buiabre*  
*M. C. P. Buiabre*  
*Roger de Lassus*